



**Consolato Generale d'Italia
Ufficio Scuola
Ginevra**

Circ. 16bis/2023.24 - français

Genève, 07/05/2024

A tous les intéressés

**Objet: Cours de langue italienne - nouvelles inscriptions des élèves de 2P pour l'a.s.
24/25**

Chers parents,

suite à de nouveaux accords avec le Département de l'Instruction Publique de Genève, nous vous informons qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, il sera possible aux élèves de 2P italiens ou d'origine italienne de fréquenter les cours d'italien pendant les heures scolaires tous les jours de la semaine à partir de 13h30 à 16h00.

Les élèves de 2P non italiens ou d'origine non italienne seront toujours les bienvenus, mais dans des cours en dehors des heures de classe, le mercredi matin.

Au fur et à mesure que nous parviendrons à créer des groupes uniformes de 2-3-4P, nous évaluerons avec les parents des enfants la possibilité de déplacer les élèves de 5P vers des heures extrascolaires à partir de la prochaine année scolaire 2024/2025 afin de leur permettre de suivre d'autres disciplines incluses dans l'école publique suisse, avec plus de facilité.

A partir de l'année scolaire suivante 2025/2026, les élèves de la classe 5P suivront les cours en dehors des heures scolaires de 16h00 à 18h00 ou le mercredi matin.

**Il Dirigente scolastico
Giorgio La Rocca**

Firma autografa sostituita a mezzo stampa
ai sensi dell'art. 3 comma 2 del D.L. 39/93